



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

Séance extraordinaire
Le 25 septembre 2023, 19 heures
Présidée par monsieur Stephen Matthews, maire

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
 - 1.1 Ouverture de la séance
2. Avis de motion pour le projet de règlement 99-D concernant la propreté, la sécurité, la paix, l'ordre, la tarification, la réglementation et les modalités applicables lors de réservation et location d'un site au camping municipal du parc Carillon
3. Présentation et dépôt du projet de règlement 99-D concernant la propreté, la sécurité, la paix, l'ordre, la tarification, la réglementation et les modalités applicables lors de réservation et location d'un site au camping municipal du parc Carillon
4. **Période de questions**
5. **Levée de la séance**